L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 30 OCTOBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

A vendre ou à louer—Une ferme pour la culture des légumes (truck farm) d'une quarantaine acres à 40 minutes de la Nouvelle-Orléans, paroisse St. Bernard. E. F. Ducloux, 310 rue Gravier, en ville—temps 9 oct—6 dim

A VENDRE à l'enchère le coin coin Conti et Bourbon, connu sous le nom de "Conti et Bourbon," comme sous le nom de "Conti Exchange," pour cause de maladie. La Société Culinaire des Garçons Restaurateurs et le Vigilant Hand-et-y retiendront. Pour informations s'adresser sur les lieux à M. B. Serres, 72 Conti et 85 Conti.
18 oct—18,20,23,25,28,27,29,30

A VENDRE—Graine de coton fuzzless cent à balle) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIGET,
Enseigneur Magnolia et Jessamine.
29sept—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Martha Roger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 22,343—Division A.—Attendu que Mme Joséphine V. Hughes, femme de John Hughes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Martha Roger, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29oct—2S—3 6 nov

Succession de John Keller et femme, connédérée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,917 et 9,321—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 oct—5S—5 6 nov

Succession de Frank Lecomeres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 8,909—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 oct—5S—5 6 nov

Succession de Leon Martley, femme décédée de George Schwend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22 340—Division D—Attendu que George Schwend a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Leon Martley, femme décédée de George Schwend, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 oct—29—2 6 nov

Succession de Mollie Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,803—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William B. Ringrose, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 oct—29—2 6 nov

Succession de Francisco P. Martinez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 22,271.—Division B—Attendu que William John Martinez a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francisco P. Martinez, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 oct—27—nov 1.5.

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,828—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdelina Faecher, intrice naturelle et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 oct—27—1er 6nov

Succession de Adam Pioth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,272—Division A—Attendu que Geo. A. Pioth a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Pioth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26oct—26,30—4nov

Succession de Charles Spencer et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,845—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Magdelina Faecher, intrice naturelle et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26oct—26,30—4nov

Succession de Otto Frederick Theisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,273—Division A—Attendu que Juliana Felts, veuve de Otto F. Theisman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Frederick Theisman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21—oct 21 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, rue Magazine entre Philip et Laurel.

Mme Hannah Moses vs Mme Fanny Meyer, veuve et tutrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,005.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Comicile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 novembre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Philip, Constance et Prytania, et étant la moitié ou la moitié de toute les dites propriétés ci-dessus désignées par les numéros un deux et trois de l'îlet numéro vingt sur un plan fait par F. J. Kothman, le bâtisseur, en février 1877 et annexé à un acte passé pardevant William G. Lewis, ancien notaire en cette ville, le vingt-quatrième jour de février 1877. Le dit terrain portant de terre ledit numéro un mesure pouces de face à la rue Magazine entre Première et Philip, sur une profondeur de cent cinquante-huit pieds entre lignes parallèles. Le tout conformément aux titres de propriété.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le district et dessus décrite, et mesurant quinze pieds sept pouces sur la ligne de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent cinquante huit pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le tout conformé dans un diagram ou plan annexé et daté du dix-neuvième jour de juin 1855, dressé par W. T. Thompson, ancien député-voyer de la ville et ancien notaire, pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville, le neuvième jour de juin 1855, laquelle propriété est une subdivision de la propriété désignée par le numéro vingt-un dans l'îlet numéro vingt sur un plan de 1855, ancien voyer, en date du deuxième jour de mars 1854 et déposé à l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville, étant la portion sur le côté ouest de la rue Première. Etant la même propriété acquise par feu Joseph Grunbaum, mort de George Smith, suivant acte reçu à la susdite passé pardevant Joseph Cohen, ancien notaire, en date du 31 juillet 1886.
Saisie dans l'affaire et decrets.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Spct—12,19, 20, 26,—2, 5 nov.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1887.

Avis aux cohéritiers de propriété sous l'acte No 92 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1860 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 63 de 1884, ayant négligé et ou pouvant négliger les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1860 et les années subséquentes, et ne sachant pas remboursés aux acquéreurs dont les noms sont inscrits sur les rôles d'assessement de